

## **DELIBERATION N°27**

<p align="center"><b>Compte rendu annuel d'exploitation 2009 de réseaux d'eaux pluviales de la Ville de Dieppe par la CFSP</b></p>
--

### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39*

*Nombre de conseillers en exercice : 39*

*Nombre de présents :36*

*Nombre de votants :39*

### **LE 1<sup>er</sup> JUILLET DEUX MILLE DIX**

Le Conseil municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 23 juin 2010 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

**Sont présents** : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, M. LEVASSEUR Thierry, Mme DELANDRE Béatrice (question n°4 et questions n° 7 à n° 52.2), M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, Mme LEGRAND Vérane, M. LEFEBVRE François, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric (question n°4 et questions n° 7 à n° 52.2), Mme FARGE Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne (jusqu'à la question n°37), M. LAPENA Christian, M. VERGER Daniel, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, Mme MELE Claire, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, Mme AVRIL Jolanta, M. BOUDIER Jacques, Mme AUDIGOU Sabine, Mme EMO Céline, Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa (jusqu'à la question n° 27), M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, Mme THETIOT Danièle, M. HOORNAERT Patrick, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie (à partir de la question n°21), M. BAZIN Jean.

**Sont absents et excusés** : Mme DELANDRE Béatrice (de la question n°1 à 3 et de la question n°5 à 6), M. ELOY Frédéric (de la question n°1 à 3 et de la question n°5 à 6), Mme CYPRIEN Jocelyne (à partir de la question n° 38), M. MENARD Joël, Mme SANOKO Barkissa (à partir de la question n°28), M. CHAUVIERE Jean-Claude, Mme ORTILLON Ghislaine, Mme OUVRY Annie (jusqu'à la question n°20).

**Pouvoirs ont été donnés** par Mme DELANDRE Béatrice à M. FALAIZE Hugues (de la question n°1 à 3 et de la question n°5 à 6), Mme CYPRIEN Jocelyne à Mme GILLET Christelle (à partir de la question n°38), M. MENARD Joël à Mme AUDIGOU Sabine, Mme SANOKO Barkissa à Mme EMO Céline (à partir de la question n°28), M. CHAUVIERE Jean-Claude à Mme THETIOT Danièle, Mme ORTILLON Ghislaine à M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie à M. BAZIN Jean (de la question n°1 jusqu'à la question n°20).

**Secrétaire de séance** : M. PAJOT Mickaël

.../...

M. Christian LAPENA, Conseiller Municipal délégué, présente le compte rendu de l'exploitation 2009 des réseaux d'eaux pluviales de la Ville de Dieppe établi par la CFSP.

Il est rappelé que, depuis le 1er janvier 1992, la CFSP exploite, par contrat d'affermage, le réseau d'assainissement pluvial de la Ville de Dieppe. Ce contrat a été signé pour une durée de 30 ans (fin du contrat 31/12/2021).

A ce titre, la CFSP doit effectuer :

- l'exploitation et l'entretien des installations de traitement,
- le pompage et la collecte des réseaux,
- le contrôle des branchements intérieurs à l'occasion des mutations de propriétaires,
- le renouvellement au titre de la vétusté des équipements, machines tournantes, et branchements,

La collectivité, pour sa part, doit le renouvellement du génie civil et des canalisations pour toute casse dont le linéaire est supérieur à 10 ml.

Aucun avenant au contrat n'a été passé depuis son origine. Il n'y a pas d'abonnés au sens strict au service de l'assainissement pluvial. Seuls 118 usagers paient une redevance pluviale liée au rejet dans le réseau eaux pluviales d'eaux pré-traitées (fosses septiques, fosses toutes eaux).

Travaux réalisés par le délégataire pour le compte de la collectivité en 2009 dans le cadre de sa délégation

- débouchage d'avaloirs (place du Moulin à Vent, rue de la Libération, rue du Bec, rue Victor Hugo),
- débouchage de branchements (Grande Rue),
- débouchage grilles (avenue de la République à Neuville),
- curage de 1122 ml de collecteurs visitables,
- curage des 2167 avaloirs de la Ville de Dieppe avec des fréquences de 1 à 12 passages par an (cf tableau : "bilan de réalisation du curage des avaloirs de la Ville 2009 au 31 décembre),
- curage du bassin de rétention (rocade de Dieppe RN 27),
- contrôle régulier des désableurs (Gambetta, Toustain, Montigny, place Berthelot),
- contrôle et débouchage des 75 regards mixtes prioritaires et des points clés du quai Henri IV,

- la CFSP a également procédé à l'inspection télévisée des réseaux suite à des casses, fuites, ou autres dysfonctionnements (chemin du Prêche 47,7 ml – rue Antoine Albitte 62,55 ml – rue du Château d'Eau 285,85 ml – rue Jean Riblet 212,51 ml – rue Pierre Curie 52,5 ml – rue de la République 10,10 ml – rue Thoumyre 50 ml – Toshiba 39 ml – rue du Gal Leclerc 27 ml).

- Elle a également effectué le scellement des boîtes, tampons et remise en état d'avaloirs (chemin du Golf, rue Chanzy, rue de la Caravelle, avenue des Canadiens,

place Louis Vitet), ainsi que la remise à niveau de 3 regards de visite avenue des Canadiens.

#### Travaux exceptionnels réalisés par le délégataire hors contrat d'affermage

- reprise du réseau d'eaux pluviales défectueux sur 95 ml rue Pierre Curie pour mise en conformité pour 35 310,84 €TTC
- reprise du réseau d'eaux pluviales défectueux sur 21 ml rue P.J. Féret suite à une casse pour 7 432,69 €TTC
- remplacement d'un regard de visite Rue des Jardins Ouvriers (financé par la CARD dans la Z.I.)

#### Diagnostics et préconisations

##### 1) Travaux en cours ou projetés en 2010

- actuellement des travaux de réhabilitation de l'ovoïde Quai Duquesne sont en cours pour un montant de 144 088,10 €TTC
- par ailleurs, dans le cadre du BP 2010, un marché à procédure adaptée va bientôt être lancé pour une 1ère phase de travaux sur l'ovoïde du Faubourg de la Barre pour un montant de 120 000 €TTC

##### 2) Travaux non programmés présentés par la CFSP

Suite à l'effondrement d'une partie de la chaussée avenue Gambetta, une inspection vidéo a permis de détecter l'érosion totale du radier et a mis en évidence la nécessité de reprendre des tronçons complets de ce réseau (travaux préconisés dans la fiche du contrat d'agglomération).

En 1998, la Sétude avait effectué une modélisation de 20 zones de débordement du réseau des eaux pluviales. Modélisation qui, depuis, a été reprise et complétée par Guignes Environnement en 2009 dans le cadre du SDAC. La mise en oeuvre de ces programmes n'a pas démarré.

##### Les préconisations établies sont :

- quartier Saint-Pierre : pose de plusieurs clapets, augmentation de la capacité de stockage, création d'un poste de relèvement anti-crue,
- rue A. Briand et avenue des Canadiens : renforcement de certains tronçons pour augmenter la capacité du réseau,
- mise en place d'un programme de vérification des conduites à forte déclinaison suivi d'un programme de rénovation,
- reprise urgente d'une partie de l'ovoïde quai Duquesne (travaux commandés), rue des Fontaines (marché à procédure adaptée en cours pour l'ovoïde du Faubourg de la Barre), et avenue Gambetta.
- passage d'un avenant au contrat d'affermage pour redonner la gestion de l'aqueduc du Pollet à la CFSP,

- reprise d'un certain nombre de dysfonctionnements :
  - présence d'avaloirs sur le réseau d'eaux usées à reporter sur le réseau eaux pluviales : avenue de la Libération à Neuville, rue des Canadiens (dont le parking et la toiture du Mutant rue des Canadiens).
  - marches rue Louis Hébert : chemisage du réseau
  - rue de la Libération : réseau à créer avec 3 avaloirs à reprendre
  - avenue Gambetta : canalisation à renouveler
  - grille pluviale de l'impasse Virginie raccordée au réseau d'assainissement : réseau à créer
  - cavée sans borne : inspection à réaliser
  - Grande Rue : inspection à réaliser : fils d'eau abîmés
  - quai Duquesne : rejet EU dans EP
  - faubourg de la Barre et rue des Fontaines : fils d'eau à reprendre
  - rue Cité de Limes, rue Guerrier : fils d'eau à reprendre
  - rue Montigny : création de réseau
  - rétrécissement de conduite à l'exutoire rue Vauban à reprendre
  - chemisage du réseau d'eau pluvial avenue Charles Nicolle sur 150 ml suite à de nombreuses fissures entraînant des fuites

Par ailleurs, une démarche serait nécessaire pour clarifier la propriété des réseaux d'eaux pluviales, auprès de Sodineuf, du Syndicat du Port et des emprises SNCF.

#### Economie de la délégation

La rémunération du délégataire au titre de l'année 2009 a été la suivante :

- 1er trimestre : 57.187,49 €HT,
- 2ème trimestre : 57.127,10 €HT,
- 3ème trimestre : 57.129,94 €HT,
- 4ème trimestre : 56.574,05 €HT.

La rémunération totale au titre de 2009 a donc été de 228.018,58 €HT.

Ce rapport d'activité a fait l'objet d'une présentation en commission municipale n° 6 en date du 21 juin 2010. Par ailleurs, la commission consultative des services publics locaux a procédé à son examen le 28 juin dernier.

**☞ Le Conseil Municipal a pris acte du rapport annuel d'exploitation des eaux pluviales de la Ville de Dieppe par la CFSP pour l'année 2009.**

Pour extrait conforme,  
Par délégation du Maire,  
Mme Annie HERRIOU  
Directrice Générale Adjointe des services

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire
--